



FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

En affaires pour vos affaires.

99, rue Metcalfe, bureau 1202
Ottawa (Ontario) K1P 6L7

Le 19 février 2020

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., M.P.
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ont.) K1A 0A6

Objet : Les blocages actuels des chemins de fer nuisent aux PME

Monsieur le Premier Ministre,

Nombreuses sont les petites et moyennes entreprises (PME) parmi nos 110 000 membres qui sont très préoccupées par les blocages de chemins de fer qui ont lieu en ce moment au pays et par l'impact qu'ils ont sur leurs entreprises et sur l'économie en général.

Comme vous le savez, nos membres œuvrent dans tous les principaux secteurs de l'économie et bon nombre d'entre eux dépendent des transports ferroviaires pour acheminer ou recevoir de la marchandise et s'approvisionner en matières premières auprès de leurs fournisseurs du Canada et de l'étranger. La grève du CN à l'automne dernier a déjà coûté cher aux PME, notamment les fermiers qui ont eu de la difficulté à s'approvisionner en propane.

Les secteurs les plus touchés par les blocages de chemins de fer sont, entre autres, l'agriculture, les ressources naturelles et le secteur manufacturier. Mais les secteurs du commerce de détail, des transports et du commerce de gros commencent eux aussi à ressentir les effets des blocages.

Plusieurs de nos membres nous ont dit être inquiets de l'impact que ces blocages risquent d'avoir pour leurs entreprises s'ils ne sont pas levés immédiatement. Par exemple, un de nos membres du Québec, fabricant de drapeaux et de bannières, se fournit en matières premières auprès d'une entreprise taïwanaise. Ces dernières transitent par Vancouver avant d'être acheminées par train jusqu'à Montréal. Ce membre n'a toujours pas reçu une commande sans laquelle il ne peut honorer ses contrats qui expirent à la fin mars 2020. Il craint qu'un retard pour la production et la livraison de ses produits finis puisse lui coûter environ 100 000 \$ s'il ne respecte pas toutes ses obligations contractuelles.

Un autre de nos membres, propriétaire d'une entreprise manufacturière de taille moyenne en Alberta, utilise chaque jour environ 50 tonnes d'acier qui lui sont envoyées par train. Il nous a signalé que si les blocages se poursuivent encore plus longtemps, il devra mettre fin à ses activités au bout de 30 jours et licencier près de 400 salariés. Le Canada étant de moins en moins sûr pour la conduite des affaires à ses yeux, il nous a avoué qu'il lui faudra peut-être songer à relocaliser son entreprise à l'étranger.

Toute interruption des services ferroviaires laisse encore une fois aux entreprises peu de solutions de rechange pour s'approvisionner en matières premières et envoyer leurs produits sur les marchés. Des pertes de contrats ou de clients importants s'ensuivront au point de mettre en péril leur survie et de menacer l'emploi de leurs salariés. En fait, les PME manquent souvent de ressources financières pour résister à des perturbations aussi longues.

Nous demandons donc au gouvernement fédéral de travailler avec les provinces et les services de maintien de l'ordre pour assurer un retour à la normale immédiat des services ferroviaires. La situation doit être réglée dans les plus brefs délais, car il en va de la réputation du Canada comme pays propice aux affaires.

Nous demandons également aux agences gouvernementales, telles que l'Agence du revenu du Canada, de faire preuve de compréhension à l'égard des PME durement atteintes.

Si vous avez des questions à ce sujet ou si vous souhaitez nous rencontrer pour en discuter plus en profondeur, n'hésitez pas à contacter notre bureau d'Ottawa au 613 235-2373 ou à écrire à corinne.pohlmann@feci.ca.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Dan Kelly
Président et chef de la direction



Corinne Pohlmann
Vice-présidente principale des affaires nationales et des partenariats,

CC :

M. Marc Garneau, ministre des Transports

Mme Mary Ng, ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international

Mme Diane Lebouthillier, ministre du Revenu national

M. Marc Miller, ministre des Services aux Autochtones